



DEB 2024-4

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401008-20240319-2024-4-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/03/2024

République Française
Département de Vaucluse

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LA ROQUE ALRIC**

Le 19 mars 2024 à 18h30 se sont réunis les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, sous la présidence de monsieur José LINHARES, maire de la commune de La Roque Alric.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 7

Nombre de membres en exercice : 7

Date de la convocation : 12/03/2024

Etaient présents : LINHARES José, LAGUNA Elodie, CASADO ESCOBAR Sylvia, LINHARES Tiffanie et SEVIN Rolland.

Etaient absents : THOMAS SOUMILLE Coraline (pouvoir donné à CASADO ESCOBAR Sylvia) et HEREDIA Justine (pouvoir donné à LAGUNA Elodie).

Secrétaire de séance : LAGUNA Elodie

Objet : Compte Administratif 2023

Sous la présidence de madame LAGUNA Elodie, adjointe chargée de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2023 qui s'établit ainsi :

	Dépenses	Recettes
Investissement		
Réalisation de l'exercice	147 675,98 €	128 250,54 €
Reports n-1	0 €	43 350,87 €
Restes à réaliser	0 €	0 €
Total section Investissement	147 675,98 €	171 601,41 €
Fonctionnement		
Réalisation de l'exercice	81 811,88 €	113 114,61 €
Reports n-1		33 061,84 €
Restes à réaliser	0 €	0 €
Total section Fonctionnement	81 811,88 €	146 176,45 €
Total des sections		
Total cumulé	229 487,86 €	317 777,86 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

L'adjointe entendue,
Après que le Maire se soit retiré de l'Assemblée,

Constata les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Reconnait la sincérité des restes à réaliser.

Approuve le Compte Administratif 2023 du budget principal de la commune.

Procède à la signature des documents budgétaires.

Pour : 6 | Contre : 0 | Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré lesdits jours, mois et an.
Pour extrait conforme,

La Roque Alric,
Le 20 mars 2024.

La secrétaire de séance,
LAGUNA Etodie



Le Maire,
LINHARES José

